

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



17034412

TRIBUNAL DE COMMERCE

26 JAN. 2017

Greffier
DU BRABANT WALLON

MONITEUR BELGE

22 -02- 2017

BELGISCH STAATSBAD

N° d'entreprise : **0894.292.092**

Dénomination

(en entier) :

ASSOCIATIO EUGENE MALEVE

Forme juridique : **Association Chapitre XII de la loi des CPAS**

Siège : **Place de Maret, 1 à 1350 ORP-JAUCHE**

Objet de l'acte : **RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'an deux mille treize, le vingt cinq juin, à Orp-Jauche, Place de Maret, 1.

ASSEMBLEE GENERALE.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de l'association de droit public "Association Eugène MALEVE" en abrégé "AEM", ayant son siège social à 1350 Orp-Jauche, Place de Maret, 1.

Association de droit public constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Jean-François CAYPHAS, à Jauche, le 29 août 2007, publié par extrait à l'annexe du Moniteur belge du 3 janvier 2008 sous le numéro 2008-01-03/0001192.

Association immatriculée au Registre des personnes morales sous le numéro 0894.292.092.

BUREAU :

La séance est ouverte à 20 heures 10 minutes, sous la présidence de de M. Alain GOSSIA.

INSTALLATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

L'assemblée générale passe à l'élection des membres du nouveau conseil d'administration consécutivement aux élections communales du 14 octobre 2012 et sur présentation des candidats du conseil communal d'Orp-Jauche, du conseil de l'action sociale d'Orp-Jauche et de l'asbl Top Séniors, en conformité avec les statuts :

1. Représentants du conseil communal : M. Julien GASIAUX et Mme Christine ROMBAUT pour le groupe UP, Mme Héloïse FONTAINE pour le groupe MR;

2. Représentants du conseil de l'action sociale : Mme Annick NEMERY pour le groupe UP, Mme Thérèse d'UDEKEM d'ACQZ pour le groupe Ensemble, M. Gilbert VANNIER pour le groupe MR. A noter que le groupe Ecolo n'a pas souhaité présenter de candidat administrateur supplémentaire, malgré que la législation en la matière le lui permette.

3. Représentants de l'asbl Top Séniors : MM. Alain GOSSIA et Richard DELVAUX, Mme Tania REMACLE pour le groupe UP et M. Didier BRUYNEEL pour le groupe MR.

4. Observateur du collège communal d'Orp-Jauche sans voix délibérative : M. Henri BAUWIN, échevin des finances.

CLOTURE :

La séance est levée à 20 heures 25 minutes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

BUREAU :

A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration se réunit afin d'élire les instances du conseil d'administration.

La séance est ouverte à 20 heures 25 minutes sous la présidence de M. Alain GOSSIA.

INSTALLATION DES INSTANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Julien GASIAUX

Vice-président : M. Richard DELVAUX

Administrateur-délégué : M. Alain GOSSIA

Secrétaire : M. Baudouin BASTAITS

Observateur avec voix consultative : M. Henri BAUWIN, échevin des finances.

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

POUVOIRS conférés à M. Baudouin BASTAITS, secrétaire de l'AG et du CA pour l'exécution des résolutions.

Il résulte de la composition des deux assemblées que tous les membres sont ici présents ou représentés.

Les assemblées peuvent donc délibérer et statuer valablement sur l'ordre du jour sans qu'il doive être justifié de l'accomplissement des formalités relatives aux convocations.

CLOTURE :

La séance est levée à 21 heures 40 minutes.

Dressé en date que dessus à Orp-Jauche à l'adresse du siège social.



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/03/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner la date de dépôt du Volet B :

À l'usage : Nom et qualité du notaire ou du secrétaire de l'AG et du CA pour l'exécution des résolutions

À l'usage : Nom et signature